

DEC191636DCIF

Décision portant cessation de Madame Catherine FAUCHET de ses fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile-de-France Meudon » du CNRS et nomination de Madame Catherine FAUCHET aux fonctions d'agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Ile-de-France Meudon » du CNRS

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

Vu la décision DEC161211DCIF du 6 juin 2016 portant nomination de Madame Catherine FAUCHET aux fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile-de-France Meudon » du CNRS

Vu, l'avis favorable de l'Administratrice générale des Finances publiques, Agent comptable principal du CNRS

Article 1^{er}

Madame Catherine FAUCHET, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques cessera ses fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile-de-France Meudon » à compter du 1^{er} juillet 2019.

Article 2

A cette même date, Madame Catherine FAUCHET, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, est nommée agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Ile-de-France Meudon ».

Article 3

La présente décision est publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 17 juin 2019

Président directeur général

Antoine PETIT

